

Master Science politique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Science politique. 2013, Université Pantheon-Assas Paris II. hceres-02029246

HAL Id: hceres-02029246

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029246>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Science politique

de l'Université Panthéon-Assas

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Université Panthéon-Assas

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Science politique

Domaine : Sciences politiques et sociales

Demande n° S3MA14006178

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Formation dispensée au Centre Assas (92 rue d'Assas, 75006 Paris), et au Centre Panthéon (12 place du Panthéon, 75005 Paris)

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention entend proposer une spécialisation des étudiants dans le domaine de la science politique dans une démarche comparative, ouvrant ainsi des perspectives sur les concours administratifs, le journalisme, la communication politique ou les métiers en lien avec le conseil aux élus. Elle offre également la possibilité de se former à la recherche en science politique en vue d'exercer des fonctions d'enseignant-chercheur à l'université ou de chercheur dans les organismes et laboratoire de recherche.

Pour ce faire, la mention comporte un master 1^{ère} année organisé autour d'unités fondamentales comportant des travaux dirigés, et d'unités complémentaires sans travaux dirigés, auxquelles s'ajoute la rédaction d'un mémoire. Les étudiants de master 1 peuvent également quatre mois à temps plein. L'Université Paris 2 délivre par ailleurs une attestation de langue, l'anglais étant obligatoire en master 1^{ère} année.

La mention comporte également six spécialités de master 2^{nde} année : une spécialité à finalité recherche (*Etudes politiques*), quatre spécialités à finalité professionnelle (*Vie publique et relations institutionnelles*, *Défense et dynamiques industrielles*, *Droit sanitaire et social*, *Droit et stratégies de la sécurité*) et une spécialité à finalité indifférenciée (*Administration et politiques publiques*).



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

S'agissant en premier lieu du projet pédagogique, il convient de souligner que s'il s'agit d'une demande de renouvellement à l'identique, le nombre des spécialités de M2 a été réduit, passant de huit à six. Au titre des évolutions, la mention a également accru le nombre d'heures d'enseignement en anglais, et la présence d'enseignants-chercheurs de la section 04 dans la mention est plus importante. On remarque également que le master 1 comporte une unité d'expérience professionnelle et des enseignements transversaux permettant aux étudiants d'acquérir des compétences dans des domaines proches de la science politique (droit constitutionnel, droit administratif comparé par exemple) tout en conservant la spécificité de la formation axée sur la science politique. Pour autant, on relève le faible volume des enseignements consacrés à des matières techniques du droit public, enseignements qui semblent indispensables pour préparer les étudiants à l'entrée dans l'une des spécialités de master fortement orientée vers le droit public : la spécialité *Droit sanitaire et social*. On est ainsi amené à douter de la pertinence du rattachement de cette spécialité à la mention *Science politique*, son classement dans la seule mention *Droit public* paraîtrait plus opportun et permettrait à la mention *Science politique* d'afficher une plus grande cohérence interne. Si le domaine de la formation proposé par la mention science politique est globalement bien identifié, la présence d'une spécialité dont l'intitulé, mais surtout le contenu, font apparaître une prédominance du droit public nuit à la cohérence interne de la mention. On peut également s'interroger sur la nécessité de rapprocher certaines spécialités qui présentent, par leur domaine de formation, des analogies : tel est le cas des spécialités *Défense et dynamiques industrielles* et *Droit et stratégie de la sécurité* qui se trouvent dans la mention *Science politique*, mais ce rapprochement pourrait également être envisagé avec la spécialité *Sécurité et défense* se trouvant dans la mention *Relations internationales*.

Concernant à présent le positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique, une réorganisation de la mention, notamment au niveau des spécialités de master 2, semble nécessaire dans un souci de lisibilité ainsi que cela a déjà été suggéré. Par ailleurs, si la présence d'une mention *Science politique* à l'Université Paris 2 paraît indispensable, le dossier comporte peu d'indications sur l'originalité des formations proposées en science politique par rapport à d'autres établissements situés dans la région ou en dehors de celle-ci. A cela s'ajoute le fait que le dossier comporte peu de précisions s'agissant des liens éventuellement tissés avec d'autres établissements ; lorsqu'ils existent, ces liens sont essentiellement présents en master 2. De la même manière, le master 1 n'affiche pas réellement de liens avec les milieux socio-professionnels, l'équipe pédagogique du master 1 étant composée uniquement d'enseignants-chercheurs. Ces liens sont en revanche plus présents dans les spécialités de master 2, a fortiori lorsqu'elles poursuivent une finalité professionnelle. Il convient néanmoins de souligner le nombre des conventions conclues avec des universités étrangères, ce qui offre aux étudiants un large panel pour effectuer un ou deux semestres d'études à l'étranger (270 accords dont 106 Erasmus).

Quant à l'attractivité de la formation, les chiffres fournis en master 1 laissent apparaître une diminution du nombre des inscrits pédagogiques (81 en 2007-2008, 48 en 2011-2012). Mais le dossier ne donne aucune précision sur l'origine géographique des étudiants, qu'il s'agisse du master 1 ou des spécialités de master 2, il est donc regrettable que ce point ne puisse être apprécié. Les taux de réussite indiqués ne concernent que les étudiants de master 2, taux qui sont tout à fait satisfaisants. On remarque cependant que le taux d'inscription en doctorat est en diminution (6 % en 2008-2009 ; 2,35 % en 2010-2011) alors que la mention comporte une spécialité à finalité recherche, signe que cette spécialité devrait probablement accentuer davantage ses efforts en termes d'attractivité.

Enfin, si le pilotage de la mention repose sur une équipe pédagogique aux compétences avérées, avec notamment davantage d'enseignants-chercheurs relevant de la section 04 comme l'avait suggéré l'AERES lors de la dernière évaluation, on peut déplorer l'absence de responsable du master 1 et plus largement, l'absence de responsable de la mention *Science politique*. Ce point mériterait d'être corrigé afin notamment de doter la mention d'un réel pilotage permettant une plus grande cohérence de la structure interne. Seuls les masters 2 sont dotés d'un responsable. On peut aussi regretter l'absence de conseil de perfectionnement, à laquelle s'ajoute une évaluation partielle des enseignements portant sur les TD uniquement en master 1.

- Points forts :

- La présence d'enseignements transversaux en master 1.
- Des débouchés professionnels avérés à l'issue de la plupart des spécialités de master 2.
- Une équipe pédagogique composée d'enseignants-chercheurs bénéficiant d'une forte renommée.



- Points faibles :
 - L'organisation interne de la mention qui manque de cohérence et de lisibilité, certaines spécialités de master 2 étant présentes dans plusieurs mentions.
 - Le pilotage de la mention, celle-ci étant dénuée de responsable, excepté pour les spécialités de master 2.
 - Peu d'ouverture à l'international excepté pour les étudiants qui ont la possibilité de suivre une partie de leur formation à l'étranger (mais peu d'intervenants étrangers dans la mention alors que celle-ci affiche une dimension comparative).

Recommandations pour l'établissement

Un nouvel agencement de la mention doit être étudié dans un souci de lisibilité, certaines spécialités n'ayant pas leur place dans la mention *Science politique (Droit sanitaire et social)*, d'autres étant peut-être trop proches pour justifier l'existence de plusieurs spécialités.

Pour concevoir ce nouvel agencement, il serait souhaitable de désigner un responsable de la mention, mais aussi un responsable du master 1, cela semble indispensable afin de définir une organisation plus cohérente.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : B



Evaluation par spécialité

Vie publique et relations institutionnelles

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Panthéon-Assas

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité vise à développer une vision pluridisciplinaire des relations institutionnelles, vision qui se veut à la fois pratique et théorique. Elle doit préparer les étudiants à exercer des métiers en lien avec la communication politique, qu'il s'agisse de collaborateurs d'élus ou encore de chargés de mission. Pour cela, la formation ambitionne de donner aux étudiants un haut niveau de culture générale et des compétences en communication institutionnelle et en sondages.

- Appréciation :

Le dossier présente clairement les objectifs de la spécialité, mais l'adéquation entre ces objectifs et le contenu de la formation n'est pas suffisamment explicité, le contenu des unités d'enseignement (UE) est exposé très succinctement, il n'est pas expliqué en quoi les enseignements méthodologiques se distinguent des cours magistraux. De plus, le dossier ne permet pas, en l'état, d'apprécier l'adéquation entre les secteurs d'insertion professionnelle des étudiants diplômés et les objectifs affichés par la formation. Par ailleurs, si la présence de professionnels du domaine dans l'équipe pédagogique est une valeur-ajoutée indéniable, l'équilibre entre enseignants-chercheurs et professionnels mériterait d'être rétabli (seulement deux enseignants-chercheurs présents dans l'équipe pédagogique).

- Points forts :

- Les secteurs d'activité visés sont clairement identifiés.
- Intervention de professionnels dans la formation.

- Points faibles :

- Seulement deux enseignants-chercheurs interviennent dans la formation.
- Manque de lisibilité entre les objectifs de la formation et le contenu des enseignements.
- Une baisse des candidatures sur les quatre années même si le nombre reste satisfaisant (230 en 2008-2009, 146 en 2011-2012).

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de repenser le contenu de la formation et le détailler davantage afin d'afficher plus clairement une adéquation entre les objectifs visés et les enseignements dispensés. Il faudrait aussi accroître le nombre d'enseignants-chercheurs présents dans l'équipe pédagogique afin de rééquilibrer approche théorique et approche pratique du domaine.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Défense et dynamiques industrielles

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Panthéon-Assas

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Convention avec l'Ecole de Guerre

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité professionnelle, proposée principalement en alternance et en formation continue, a pour but de former des cadres de haut niveau spécialisés dans les secteurs des industries d'armement et de la sécurité privée. Elle repose sur une approche pluridisciplinaire mêlant les aspects économiques et financiers, juridiques et liés aux relations internationales. Cette spécialité est rattachée à deux mentions : *Gouvernance économique internationale* et *Science politique*. Elle doit permettre aux étudiants d'acquérir une formation transversale dans les domaines de la sécurité et de se spécialiser dans le domaine des contrats d'armement ou en matière de partenariats public-privé. Pour assurer la professionnalisation des étudiants, la spécialité propose des modules complémentaires visant à leur faire découvrir les différents métiers que peut offrir ce secteur.

- Appréciation :

Cette spécialité possède indéniablement une forte spécificité en termes de domaine et de compétences visées. Elle bénéficie de ce fait d'un excellent positionnement dans l'offre de formation nationale, semblant en situation de quasi-monopole sur les créneaux investis. Elle assure a priori une bonne professionnalisation des diplômés grâce à la formule de l'alternance et à la richesse des relations nouées avec les acteurs publics et privés du secteur de la défense et de la sécurité. Mais l'absence manifeste de suivi des diplômés empêche d'apprécier la réalité de l'insertion professionnelle. En outre, certains éléments font craindre des faiblesses qui pourraient à terme menacer cette formation, comme le révèle peut-être déjà le déclin d'attractivité constaté ces dernières années. Certains de ces éléments sont similaires à ceux d'autres spécialités, comme *Commerce et management international* : un potentiel local d'intervention limité obligeant à un recours excessif à des professionnels extérieurs ; une quasi-absence d'ouverture à l'international dans un domaine pourtant marqué par des interactions croissantes entre opérateurs publics et privés de pays différents, en particulier au niveau européen. On peut par ailleurs s'étonner de l'absence d'enseignement d'économie industrielle. De la même manière, on peut s'interroger sur le rattachement de cette spécialité à la mention *Science politique*.

- Points forts :

- Une spécificité forte en termes de domaine et de compétences attendues.
- Une bonne articulation avec le secteur professionnel concerné grâce aux multiples partenariats cultivés dans le cadre de la formule de l'apprentissage et aux intervenants extérieurs ; de nombreux liens également avec les instituts français travaillant ou formant dans le domaine de la défense et de la sécurité.
- Une formation initiale par alternance facilitant l'acquisition de compétences préprofessionnelles.
- Des intervenants extérieurs très spécialisés.

- Points faibles :

- Une insertion professionnelle des diplômés assez floue et un suivi très insuffisant de leur devenir.
- Une architecture qui manque de clarté, une organisation peu lisible (les filières par exemple sont mal exposées) et des volumes horaires par étudiant confus (pourquoi une telle différence de volume horaire entre étudiants en formation initiale et étudiants en alternance ?).
- Un manque d'ouverture à l'international. Cela pourrait s'avérer à terme un handicap compte tenu de l'importance croissante de la dimension internationale (européenne) dans les industries de la défense (au niveau privé et public) et fait courir un risque d'enfermement hexagonal et de déclassement.



- Un adossement à la recherche insuffisant : la formation dispensée ne s'appuie pas réellement sur les compétences spécifiques en recherche de l'Université Panthéon-Assas.
- Une attractivité apparemment menacée, comme en témoignent les données disponibles sur les candidatures.

Recommandations pour l'établissement

Cette spécialité gagnerait probablement en lisibilité à proposer une formation en économie industrielle (appliquée notamment aux secteurs visés ; ce que semblerait appeler d'ailleurs l'intitulé de la spécialité) et à rejoindre la mention *Economie managériale et industrielle*. Une autre possibilité serait de renforcer son caractère juridique et de l'associer à d'autres spécialités : *Economie et droit*, *Sécurité et défense* ou encore *Droit et stratégie de la sécurité* par exemple.

Le pilotage de la spécialité devrait être amélioré, notamment pour assurer une analyse réelle et un meilleur suivi du devenir des diplômés. Une attention plus grande devrait être accordée au bilan en termes d'insertion professionnelle. Les dispositifs mis en place et le retour d'informations qu'ils assureraient permettraient une capacité prospective et d'adaptation accrue.

Une ouverture à l'international serait souhaitable, en particulier par le développement de partenariats institutionnalisés avec des établissements de formation européens dans le même domaine.

La lisibilité de la formation en termes d'organisation, d'emplois et d'activités mériterait d'être améliorée. La définition des emplois et des métiers par exemple devrait être clarifiée, et une justification des deux parcours s'imposerait.

On s'étonne par ailleurs de l'absence d'un cours explicite de géopolitique parmi les enseignements.

Le déclin constaté de l'attractivité de la formation en termes de candidatures appellerait une analyse précise de ses causes et une réflexion stratégique intégrant sans doute certains des éléments ici mentionnés.

Enfin, des progrès dans l'adossement local à la recherche paraîtraient indispensables de façon à mieux satisfaire l'exigence de faire reposer la spécialité sur les compétences spécifiques de l'Université Panthéon-Assas et à accroître la capacité d'adaptation de la formation.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Droit sanitaire et social

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Panthéon - Assas

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Le master vise à préparer à l'exercice de fonctions d'encadrement dans le secteur sanitaire et social dont l'expansion est forte, expansion qui se traduit par des débouchés croissants pour les juristes. Il prépare également au concours d'entrée à certaines grandes écoles : Ecole des hautes études en santé publique (EHESP) et Ecole nationale supérieure de sécurité sociale (EN3S). Cette spécialité est rattachée à deux mentions : *Droit public* et *Science politique*.

Les emplois visés portent tant sur le secteur public que sur le secteur privé, et pour ce faire, la formation se fonde sur une organisation transversale dépassant les clivages académiques afin de permettre aux étudiants de maîtriser les règles applicables au domaine de l'action sanitaire et sociale et notamment, les règles de fonctionnement et de gestion applicables aux établissements sanitaires et sociaux.

La formation est ouverte en formation initiale, en formation continue et en apprentissage. Une convention a également été signée avec l'EHESP afin de permettre aux étudiants de cette école de suivre ce master 2.

- Appréciation :

Formation justifiant d'une forte originalité et dont la structure est en adéquation avec les objectifs. Le secteur d'activité visé est aisément identifiable, cette formation répond manifestement à un véritable besoin. Mais cette spécialité n'a pas sa place dans une mention *Science politique*, en témoigne le faible volume des cours de science politique, la plupart des enseignements étant rattaché au droit. A cela s'ajoute la composition de l'équipe pédagogique qui comprend peu d'enseignants-chercheurs en science politique (mais qui présente l'avantage d'intégrer des professionnels du secteur).

- Points forts :

- Une formation complète et cohérente, répondant aux objectifs visés.
- L'ouverture de la formation à l'apprentissage et à la formation continue.
- L'originalité de la formation.

- Point faible :

- Le classement de la formation dans la mention *Science politique* n'est pas en adéquation avec l'intitulé et le contenu de la formation, à dominante juridique.

Recommandations pour l'établissement

Il serait plus cohérent d'intégrer cette spécialité dans la mention *Droit public* uniquement, la mention *Science politique* gagnerait ainsi en lisibilité.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Droit et stratégie de la sécurité

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Panthéon-Assas

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La formation est axée sur la compréhension des problématiques liées à la sécurité et notamment à l'évolution de la gestion des moyens dans les services publics de sécurité.

Au regard des compétences attendues, la formation semble décliner les différentes problématiques liées à la sécurité et les enjeux qui affectent aujourd'hui ce secteur, enjeux liés à la place du secteur privé en matière de sécurité, à la gestion des ressources humaines, ou encore à l'europeanisation de ce secteur.

La spécialité vise à permettre l'accès à certains concours : police, gendarmerie, douanes, administration pénitentiaire en favorisant la connaissance des différents enjeux qui caractérisent les politiques de sécurité.

- Appréciation :

Formation qui présente une certaine originalité, mais dont les objectifs et le contenu semblent justifier un rattachement unique à la mention *Science politique* (cette spécialité est également rattachée à la mention *Droit public*, mais les enseignements dispensés en ce domaine semblent peu nombreux).

La formation est proposée aux meilleurs élèves-officiers inscrits en seconde année à l'école des officiers de la gendarmerie nationale, cette formation semble donc privilégier un public : les élèves-officiers. Le dossier n'indique pas précisément la part d'étudiants inscrits en formation initiale.

L'équipe pédagogique est majoritairement composée de professionnels (15 professionnels, cinq maîtres de conférences -MCF- et trois professeurs -PR-), un meilleur équilibre entre professionnels et enseignants-chercheurs mériterait d'être recherché afin de mieux équilibrer les apports théoriques et les apports pratiques de la formation.

- Points forts :

- Originalité de la formation.
- Partenariat avec l'école des officiers de la gendarmerie.

- Points faibles :

- Un équilibre entre professionnels et enseignants-chercheurs à repenser au sein de l'équipe pédagogique.
- Très forte spécialisation du master.
- Un vivier de recrutement difficile à identifier en dehors des élèves-officiers.

Recommandations pour l'établissement

Pour remédier à la très forte spécialisation de ce master 2, un rapprochement avec les spécialités *Droit et stratégie de la sécurité*, *Défense et dynamiques industrielles* et *Sécurité et défense* mériterait d'être envisagé. Par ailleurs, l'intitulé de cette spécialité *Droit et stratégie de la sécurité* pourrait être repensé dans la mesure où la part des enseignements en droit ne semble pas justifier un tel intitulé, un rattachement unique à la mention *Science politique* semble plus cohérent au regard du contenu de la formation.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Etudes politiques

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Panthéon-Assas

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Délocalisation(s) :

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

- Présentation de la spécialité :

C'est un master 2 à finalité recherche qui vise à permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances et la méthode nécessaires à la conduite d'une recherche en science politique, notamment une thèse de doctorat, mais aussi de préparer des concours administratifs pour les étudiants ne s'orientant pas vers la recherche. Puisqu'il s'agit d'un master recherche, les compétences attendues sont fortement orientées vers cette finalité, en témoigne l'existence d'une conférence méthodologique.

La formation a pour objet de dispenser des enseignements approfondis en science politique, la spécialité affiche sa volonté d'axer la formation sur la dimension institutionnelle avec une approche comparative.

- Appréciation :

Formation à la recherche cohérente tant dans son organisation que dans son contenu eu égard aux objectifs affichés. Cette formation s'appuie par ailleurs sur une équipe pédagogique composée d'enseignants-chercheurs bénéficiant d'une solide renommée.

L'ouverture à l'international pourrait être davantage développée, de même que la formation aux concours administratifs puisqu'il s'agit de l'un des débouchés affichés par le master.

- Points forts :

- Un adossement de la formation à plusieurs centres de recherche.
- Une formation dont la structure est cohérente.
- Une équipe pédagogique de qualité.

- Points faibles :

- Faible ouverture à l'international.
- Le taux de poursuite d'étude en doctorat reste faible.
- Pas de préparation aux concours administratifs pour les étudiants ne désirant pas poursuivre en doctorat.
- Pas de semestrialisation.

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait intégrer un module de préparation aux concours administratifs afin d'assurer l'insertion professionnelle des étudiants qui ne souhaitent pas s'inscrire en doctorat à l'issue du master 2.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Administration et politiques publiques

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 2 - Centre Assas- Centre Panthéon- Centre Sainte-Barbe

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Le master 2 *Administration et politiques publiques* est une spécialité à finalité indifférenciée qui vise à une compréhension pratique et théorique de l'Etat et des acteurs, à l'acquisition des connaissances juridiques et institutionnelles et des connaissances sociologiques des modes de gouvernement et de gouvernance contemporains. Il offre également aux étudiants des formations techniques immédiatement opérationnelles telles des démarches de développement de projets dans le but de permettre une bonne insertion professionnelle. La spécialité est commune aux mentions *Droit public* et *Science politique*.

- Appréciation :

Le master 2 *Administration et politiques publiques* est une spécialité à finalité indifférenciée de bon niveau et constitue une formation professionnalisante équilibrée. Ce master 2 propose des enseignements originaux et utiles notamment dans le parcours professionnel et il bénéficie d'une belle attractivité. La finalité indifférenciée de cette spécialité est parfaitement justifiée par des modules différents selon la finalité recherche ou professionnelle. On notera l'existence d'intéressants modules de préparation aux concours.

Toutefois, et bien que la construction interne de ce master 2 soit globalement parfaitement cohérente, on peut déplorer le manque d'enseignements techniques visant à assurer la formation de juristes spécialisés en droit public.

En outre, la formation souffre d'un manque de lisibilité tenant à un vivier de recrutement, particulièrement large et au double positionnement de la spécialité tantôt dans la mention *Droit public*, tantôt dans la mention *Science politique*. Il apparaît d'ailleurs que l'intitulé du diplôme varie selon l'origine des étudiants : un étudiant titulaire d'un master 1 de droit s'inscrit dans la mention *Droit public*, un étudiant titulaire d'un autre type de master 1 s'inscrit dans la mention *Science politique*. Cette situation nuit considérablement à la lisibilité de la formation.

En outre, ce master 2 fonctionne encore selon le système de l'admissibilité et de l'admission ce qui ne paraît pas adapté à l'esprit de la masterisation et ce qui crée une incohérence avec la première année de master qui est semestrialisée.

L'équipe pédagogique composée essentiellement d'universitaires de haut niveau (et de deux directeurs de recherche du CNRS) n'est pas suffisamment structurée, sa fonction n'est pas suffisamment identifiée et elle ne comprend pas suffisamment de professionnels. Aucun conseil de perfectionnement n'est mis en place.

Les éléments fournis sur le devenir des étudiants sont insuffisants.

Ce master 2 n'est pas accessible en formation continue. Son ouverture à l'international est faible.

- Points forts :

- Des enseignements originaux et utiles notamment dans le parcours professionnel.
- Une formation professionnalisante, malgré son caractère indifférencié.
- Une bonne attractivité.

- Points faibles :

- Un master 2 qui fonctionne encore selon le système de l'admissibilité et de l'admission ce qui ne nous paraît pas adapté à l'esprit de la masterisation.



- Un manque d'éléments sur le devenir des étudiants.
- Un manque d'ouverture à l'international.
- Une absence de structuration de l'équipe pédagogique qui n'est pas assez tournée vers le monde professionnel et qui n'est pas assez organisée.
- Une absence d'accès au master 2 en formation continue.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de semestrialiser ce master 2 et d'abandonner le système de l'admissibilité et de l'admission, d'intégrer davantage de professionnels dans l'équipe pédagogique qu'il conviendrait de mieux organiser. Il faudrait également s'assurer davantage du devenir des étudiants.

Un positionnement plus clair de ce master 2 pourrait également être suggéré afin de faire le choix d'une mention (*Droit public* ou *Science politique*) et, par conséquent, d'améliorer la lisibilité de la formation.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ
PANTHÉON-ASSAS
- PARIS II -

Paris, le 18 avril 2013

Le Président

☎ : 01 44 41 55 04

✉ : claude.goutant@u-paris2.fr

Objet : Transmission par le Président de l'Université Panthéon-Assas des observations relatives au rapport d'évaluation de l'AERES sur la **mention Science politique n°S3MA14006178** du master domaine Sciences politiques et sociales.

Monsieur le Directeur,

suite à l'expertise des dossiers déposés par l'Université Panthéon-Assas, vous nous avez fait parvenir le rapport d'évaluation de la mention Science politique n°S3MA14006178 du master domaine Sciences politiques et sociales afin que l'Université puisse, si elle le souhaite, formuler des observations.

La réponse de l'Université Panthéon-Assas est développée dans le document ci-après.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Guillaume Leyte

Masters - Vague D

Mention Science politique

Domaine : Sciences politiques et sociales

Demande n° S3MA14006178

▪ L'observation est formulée que la mention Science politique suscite une interrogation relative à son pilotage via la présence d'un responsable et d'un conseil de perfectionnement. L'Université délibère du contenu des mentions, de leur organisation et de leur finalité dans le cadre des départements. La mention Science politique fait ainsi l'objet d'un pilotage par le département de Droit public et de science politique. Celui-ci fixe collectivement le contenu de la mention et en détermine les objectifs. Ce pilotage à caractère collectif permet un enrichissement des regards portés par chacun sur la mention. Il contribue à une perception dynamique des besoins de celle-ci. La réunion des professeurs et maîtres de conférences de Droit public et de Science politique est largement assimilable à un conseil de perfectionnement. Elle permet, en effet, une réflexion régulière sur les améliorations susceptibles d'être apportées au dispositif en vigueur afin de l'adapter aux besoins qu'exprime la pratique professionnelle et que contribuent à révéler les examens et concours que seront appelés à passer les étudiants sortant de la mention Science politique.

Spécialités

Vie publique et relations institutionnelles

Ce diplôme, contrairement à ce qu'il est indiqué par erreur, "n'a pour objet de préparer les étudiants à exercer des métiers en lien avec la communication politique" mais à tout le moins à la communication publique au sens très large du mot: son but n'est pas de former des assistants parlementaires. C'est son caractère pluridisciplinaire qui en constitue l'attrait. Au surplus, il jouit d'une très bonne réputation tant auprès des professionnels que des étudiants: le nombre de candidats en témoigne. La baisse des candidatures n'a de sens que rapportée au nombre de "premier choix" qui lui a augmenté.

- Le projet pédagogique de ce master 2 est analogue à celui des autres formations dispensées sur le territoire et ne peut être plus précisé compte-tenu du domaine de formation diversifié.

- L'insertion professionnelle des étudiants ne pose dans l'ensemble aucune difficulté et la formation offre des débouchés de haut niveau, y compris à l'international.

- La présence de nombreux professionnels, par ailleurs et de notoriété publique d'une qualité exceptionnelle notamment quant à la participation des administrateurs du Parlement mais aussi des grands noms de la communication dans le secteur privé est pour partie apparente dans la mesure où un enseignement peut occuper plusieurs professionnels dans un même module.

Défenses et dynamiques industrielles

Manque d'ouverture à l'international : Il est important de rappeler ici que les débouchés du Master sont exclusivement tournés vers l'industrie de défense qui est considérée comme une industrie de souveraineté. Les industriels de ce secteur sont donc souvent très réticents pour recruter des ressortissants étrangers en début de parcours professionnel. En outre, la convention établie avec l'Ecole de Guerre et la Direction de la Coopération de Sécurité et de

Défense (DCSD) du ministère des Affaires étrangères concerne exclusivement la scolarité de stagiaires étrangers de l'École de guerre (11 stagiaires ont suivi la formation en 2011-2012 et 7 stagiaires en 2012-2013).

Une attractivité apparemment menacée : Ce Master étant exclusivement tourné vers l'industrie de défense, le recrutement ne peut concerner qu'un nombre extrêmement limité de candidats ayant déjà un vrai projet professionnel tant les débouchés sont limités. Il est donc essentiel de dissuader les étudiants seulement intéressés par les dimensions « Relations internationales » et « Sécurité-Défense » sans projet professionnel ainsi que les étudiants intéressés par une carrière internationale sans orientation particulière. Il est tout aussi important de dissuader les candidats qui souhaitent obtenir un M2 pour intégrer les écoles militaires (le Master n'étant pas la formation adéquate pour préparer ces concours) ainsi qu'un type particulier de candidats ayant déjà été recalés aux concours de ces écoles. La sélection à ce master est largement faite en amont du processus de recrutement lors des différents salons d'orientation et à travers les contacts établis avec les différents Masters de sécurité et de défense (le directeur du Master enseigne à ce titre dans les Masters de Toulouse I et de l'IEP de Strasbourg).

Absence explicite d'un cours de géopolitique : La géopolitique dans son acception académique (Lacoste, Dussouy...) est une formation beaucoup trop théorique pour un Master professionnel. S'il s'agit d'un enseignement d'une géopolitique « à la française » (Chauprade, Lorot, Thual...), il est possible de s'étonner de cette suggestion tant les critiques émanant de la Science politique française sont virulentes à l'égard de ces enseignements qui privilégient la description et l'empilement des connaissances sur l'explication.

Adossement insuffisant à la recherche : L'Institut Supérieur de l'Armement et de la Défense (ISAD) dans le cadre duquel s'inscrit le Master « Défense et Dynamiques Industrielles » est une équipe d'université de Paris 2. La production de cette équipe doit être jugée suffisante par les instituts de recherche du Ministère de la Défense (DAS, IRSEM, CESA, CDEM...) et des Ministères de l'Intérieur et de la Justice (INHESJ) puisque l'ISAD a piloté durant le précédent programme quinquennal (2008-2012) cinq Etudes Prospectives et Stratégiques (EPS). De même, l'ISAD est représenté au conseil scientifique de l'INHESJ, du CESA et du CREA de Salon-de-Provence, au Comité de rédaction de la revue *Res Militaris* de la Fondation Saint-Cyr et au Conseil d'administration de la *Revue de Défense Nationale*.

Droit et stratégies de la sécurité

L'Université souligne que le M2 Droit et stratégies de la sécurité constitue une forte illustration d'un partenariat exemplaire établi avec un secteur professionnel et plus particulièrement l'École des officiers de la gendarmerie nationale (EOGN). La composition de l'équipe pédagogique répond à la volonté de croiser les acquis d'une réflexion universitaire et une pratique professionnelle de haut niveau. Cet équilibre participe de la finalité du master et contribue à en assurer le rayonnement. Ce dernier est, au demeurant attesté par l'existence d'un flux régulier d'étudiants, préparant le master alors qu'ils ne sont point élèves officiers de la gendarmerie nationale. Ces étudiants « civils » représentent en moyenne 20% de l'effectif de chaque promotion.

La spécificité de ce master est le partenariat sur lequel il est fondé et rend impossible les rapprochements esquissés dans le rapport d'évaluation de l'agence. Un tel rapprochement serait de nature à mettre en péril l'existence même de cette formation.